Logo CFDT

[ORANGE] PREVOYANCE : Orange éponge le déficit ! Le Régime des salariés de droit privé accuse un déficit

Les comptes à fin décembre 2020 présentaient un déficit de 5M€ !!

Au 30 juin 2021, le régime de prévoyance des salariés accusait déjà 12 M€ de déficit. Les assureurs demandent instamment à Orange d'augmenter de 23% les cotisations dès le 1er janvier 2022 en prévision d'une fin d'année potentiellement catastrophique !
Depuis des années, Orange pilote le contrat au plus juste ! Le résultat positif de la complémentaire santé et du risque décès renfloue chaque année le large déficit de l'arrêt de travail. En 2020 et 2021, l'équilibre précaire est rompu par la COVID

Les compteurs sont au rouge et il n'y a plus de réserve financière.

La raison du déficit : les arrêts de travail

Les arrêts de travail sont de plus en plus longs et de plus en plus coûteux. L'entreprise n'agit pas ou peu en terme de prévention primaire. Bien au contraire, elle continue les restructurations à marche forcée tout en dégradant les conditions de travail.
Pour la CFDT, les arrêts de travail qui continuent à grimper vont de pair avec l'ancrage territorial, les fermetures de boutiques, les fusions d'unités, la réorganisation de DEF, les regroupements sur les nouveaux campus en open space ou en flex office ...

Et la responsabilité d'Orange est peut être engagée.

Pour la CFDT, il est URGENT d'AGIR sur ce sujet.

L'entreprise a pris ses responsabilités pour 2022 et des réunions seront tenues pour améliorer les conditions de travail afin de revenir à un nombre d'arrêts de travail plus satisfaisant pour tous.

argent
Documents
Tract prévoyance